

COMMUNE D'ALBERTVILLE

COMPTE RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 SEPTEMBRE 2016



VU, POUR AFFICHAGE,

LE MAIRE



REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2016

Le douze septembre deux mille seize à dix-huit heures, les membres du conseil municipal d'Albertville, convoqués le six septembre 2016, se sont réunis dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de madame Martine BERTHET, maire d'Albertville.

Étaient présents : Martine BERTHET, maire

Vincent ROLLAND, Catherine TERRAZ, Frédéric BURNIER FRAMBORET, Pascale MASOERO, Yves DUJOL, Hervé BERNAILLE, Jean-François BRUGNON, Jacqueline ROUX, Valérie ROUGERON, Jean MARTINATO, Marie Agnès LEROUX, Jean-Pierre JARRE, Fabrice ZANIVAN, David GUILLOT, Josiane CURT, Marie-Christine VANHOUTTE, Chloé CHENAL, Aziz ABBAS, Bérénice LACOMBE, Pierre POINTET, Maurice MONTJOVET, Esman ERGUL, Muriel THEATE, Lysiane CHATEL, Dominique RUAZ, Noëlle AZNAR-MOLLIEX, Claudie LEGER, Michel BATAILLER, Valérie AINAUD, Claude BESEVAL, Laurent GRAZIANO,

Était excusé :

Philippe PERRIER qui a donné pouvoir à Claude BESEVAL

Le quorum étant atteint (32 personnes), le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Martine BERTHET, maire.

Chloé CHENAL est élue secrétaire de séance.

Conformément au code général des collectivités territoriales, la séance a été publique et le compte-rendu affiché dans les délais légaux.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2016

**LE PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2016
EST APPROUVE A L'UNANIMITE**

COMMUNICATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2016

1° Délégués de la Co.RAL au PETR

Martine BERTHET

Conformément à la charte, Albertville dispose au PETR Arlysère de 8 délégués titulaires et de 8 délégués suppléants désignés par la Co.RAL lors du conseil communautaire du 4 juin 2015.

En qualité de délégué titulaire :

Martine BERTHET, Vincent ROLLAND, Frédéric BURNIER FRAMBORET, Jean-François BRUGNON, Yves DUJOL, Hervé BERNAILLE, Claude BESEVAL, Michel BATAILLER ;

En qualité de délégué suppléant :

Catherine TERRAZ, Christelle SEVESSAND, Jacqueline ROUX, Pascale MASOERO, Fabrice ZANIVAN, Aziz ABBAS, Noëlle AZNAR-MOLLIEX, Valérie AINAUD.

Suite à la démission de Christelle SEVESSAND, la Co.RAL doit désigner un nouveau délégué suppléant lors de son prochain conseil communautaire le 22 septembre.

Valérie ROUGERON est candidate pour la remplacer.

2° Syndicat intercommunal du fort du Mont (SIFORT) – Rapport d'activités 2015

Jean MARTINATO

Le syndicat intercommunal du fort du Mont entre les communes d'Albertville, Venthon et Tours-en-Savoie, a pour objet la valorisation du site du fort du Mont.

Son comité syndical est composé de 2 délégués de Venthon, 2 délégués de Tours-en-Savoie et de 6 délégués d'Albertville.

Participation 2015 des communes : 58 500 €

Albertville : 29 250 € / Venthon : 14 625 € / Tours-en-Savoie : 14 625 €

Les résultats de clôture 2015 s'élèvent à la somme de 114 721,49 euros contre 115 927,52 euros en 2014.

État de la dette :

Un emprunt de 230 000 € a été souscrit sur 15 ans auprès du Crédit Mutuel.

Le taux a été renégocié en 2011. Il est actuellement en taux variable Euribor + une marge de 0,95 %.

Reste 7 années de remboursement jusqu'à octobre 2022.

Mise à disposition du fort : location fort du Mont aux particuliers et associations aux tarifs suivants :

Tarifs 2015	Journée	Week-end
Associations des communes adhérentes au Syndicat	60 €	120 €
Particuliers des communes adhérentes au Syndicat	120 €	240 €
Particuliers et associations des communes extérieures au Syndicat	220 €	420 €

Pendant l'année 2015, le fort du Mont a été mis à disposition 11 fois, soit 1 080 € de recettes.

La Société Monts & Terroirs loue 5 760 € par trimestre les caves pour affiner ses fromages.

Travaux menés en 2015

Chantiers de jeunes

La Mission Locale Jeunes a poursuivi pendant l'année 2015 son action d'insertion en réalisant divers travaux au Fort du Mont.

Chantier Concordia

L'association Concordia organise des échanges internationaux de bénévoles dans le cadre de divers chantiers. Un chantier s'est déroulé sur 3 semaines en août pour la 2^{ème} fois au fort du Mont.

Accessibilité – Dépôt de l'Agenda Accessibilité

La zone concernée par cet Ad'AP concerne uniquement les 2 salles mises à disposition.

Ce rapport est consultable au service affaires générales et sur le site extranet de la Ville réservé aux élus.

3° Service public de l'eau – Rapport 2015 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable – Syndicat intercommunal des eaux de la Belle Etoile (SIEBE)

Frédéric BURNIER-FRAMBORET

Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : **ALBERTVILLE-QUARTIER ST SIGISMOND**, ALLONDAZ, GILLY-SUR-ISERE, GRIGNON, MARTHOD, MERCURY, MONTHION, PALLUD, PLANCHERINE, THENESOL.

Le service public d'eau potable dessert 16 725 habitants au 31/12/2015.

Le service public d'eau potable dessert **7 451 abonnés** au 31/12/2015 (7 373 au 31/12/2014) dont **1 842** sur Albertville (1 851 en 2014).

Qualité de l'eau

Taux de conformité des analyses microbiologiques : 88,8 %

Taux de conformité des analyses physico-chimiques : 87,1 %

Volumes d'eau vendus durant l'exercice 2015 : **618 214 m³** contre 625 015 m³ en 2014

Tarif facture totale d'eau pour un client ayant consommé 120 m³ :

261,41 € TTC au 1er janvier 2016 (257,36 € TTC au 1er janvier 2015).

Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2015 : **1 474 004 euros** (1 447 994 euros au 31/12/2014).

Ce rapport est consultable au service affaires générales et sur le site extranet de la Ville réservé aux élus.

4° Mise à disposition d'un agent auprès de la communauté de communes de la région d'Albertville (Co.RAL)

Pascale MASOERO

A compter du 1^{er} octobre 2016, la Ville d'Albertville met un agent municipal, technicien principal de 1^{ère} classe - 4^{ème} échelon - à temps complet, à disposition de la Co.RAL pour une durée de 3 ans, afin d'exercer les fonctions de conseiller de prévention à raison de 2 jours par semaine (7H48/jour soit 40% de son temps de travail).

L'intéressé sera également chargé d'apporter une assistance en matière de santé et de sécurité au travail aux collectivités adhérentes à la communauté de communes.

La commission administrative paritaire a été saisie pour avis et l'agent a donné son accord pour être mis à disposition partielle auprès de la Co.RAL à compter du 1^{er} octobre 2016.

5° Décisions en vertu de la délibération du 22 avril 2014 accordant délégation au maire

Hervé BERNAILLE

DÉCISION DE SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT - MODIFICATION

Décision en date du 1^{er} septembre 2016

Suite à la renégociation du taux d'intérêt, modification d'un contrat de prêt en date du 23 août 2012 d'un montant d'un million deux cent mille euros auprès de la Nef

Montant du prêt : 1 200 000 euros (un million deux cent mille euros)

Durée : 15 ans

Taux d'intérêt fixe annuel : 2,80 % (à compter de l'échéance du 18 décembre 2016)

Echéances : trimestrielles constantes

1^{ère} échéance : 18 juin 2013

Frais d'avenant : 9 000 euros

DÉCISIONS DE DÉFENDRE EN JUSTICE ET DÉSIGNATIONS D'UN AVOCAT

- VU les conclusions de reprise d'instance et après expertise déposées au Greffe du Tribunal d'Instance d'ALBERTVILLE dans le cadre de la requête de madame Anne-Marie MORET, demeurant 11 rue Adjudant GOETZ à ALBERTVILLE, notifiée à la commune le dix-neuf septembre 2013, portant sommation de cesser immédiatement tous travaux avant la décision à intervenir sur la procédure de bornage, dans le cadre de l'aménagement de places de stationnement automobile sur la parcelle section AK n°82 ;
décision en date du 5 septembre 2016 de défendre les intérêts de la commune et de désigner comme avocat maître Philippe GALLIARD pour assurer la poursuite de la représentation de la commune dans cette affaire.
- VU l'assignation devant le tribunal de grande instance d'Albertville, requête du syndicat des

copropriétaires de la Résidence L'Arclusaz, pris en la personne de son syndic en exercice la SARL L'agence Capuçon Rota Immobilier, notifiée à la commune par acte d'huissier le vingt-six août 2016, donnant assignation à la commune d'Albertville d'avoir à comparaître dans le cadre du dossier des terrasses de L'Arclusaz (parcelles cadastrées AK 301 et AK 304) ;

décision en date du 29 août 2016 de défendre les intérêts de la commune et de désigner comme avocat maître Philippe GALLIARD, avocat à Grenoble, pour assurer la représentation de la commune dans cette affaire.

- VU la requête devant le tribunal administratif de Grenoble déposée le 12 juillet 2016 par monsieur et madame Dominique FAVRE demeurant 21 route de Pallud 73200 ALBERTVILLE et monsieur et madame Jean-Baptiste MOLLARD demeurant 23 route de Pallud 73200 ALBERTVILLE, contre la commune d'Albertville demandant l'annulation du permis de construire arrêté PC 07301116D1017 délivré le 12 mai 2016 par lequel le maire d'Albertville a délivré aux consorts LACOMBE, un permis de construire une maison d'habitation sur la parcelle cadastrée section AK n° 18 73200 ;

décision en date du 26 août 2016 de défendre les intérêts de la commune et de désigner comme avocat maître Philippe GALLIARD, avocat à Grenoble, pour assurer la représentation de la commune dans cette affaire.

DÉCISIONS DE CREATION ET SUPPRESSION DE REGIES COMPTABLES NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

- **Décision en date du 13 juillet 2016 abrogeant la décision modifiée du 24 juin 2016 et arrêtant les modalités définitives de la régie de recettes « Location de vélos à assistance électrique »** pour permettre l'encaissement de la location de vélos à assistance électrique.

Cette régie est installée dans les locaux de la Maison du Tourisme à Albertville.

L'encaissement des recettes pourra se faire selon les modes de recouvrement suivants :

- espèces
- chèque bancaire

L'encaissement sera perçu contre remise à l'utilisateur de tickets à souche.

- **Décisions en date du 13 juillet 2016 modifiant la régie de recettes Accueil de loisirs, sportifs et culturels et la régie de recettes Enfance-Education afin de permettre le paiement par carte bancaire en ligne sur internet, prélèvement automatique et par terminal de paiement carte bleue pour ces deux régies**

La régie de recettes Accueil de loisirs, sportifs et culturels encaisse les produits suivants :

- Droit d'inscription au Pass'Enfance Jeunesse
- Droit d'inscription aux activités « Vis Ta Ville » renommé « Territoire Jeunes »
- Droit d'inscription aux activités de l'école municipale des sports et de la culture
- Droit d'inscription à l'Accueil de Loisirs les Pommiers
- Frais de rejet

La régie de recettes Enfance-Education encaisse les produits suivants :

- Restauration scolaire
- Accueil de loisirs périscolaires (garderies périscolaires)
- Frais de rejet

Décisions concernant la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans

Date décision	Bénéficiaire	Adresse	Durée	Nature des locaux	Conditions
21/06/16	LDH - SECOURS CATHOLIQUE	ECOLE VAL DES ROSES 13 Avenue du Val des Roses	01/01/16 30/06/16	Appartement de type F4, situé au 3ème étage D'une superficie d'environ 71 m²,	383,40 €
21/06/16	LDH - SECOURS CATHOLIQUE	MAT PLAINE CONFLANS 208 Av du Pt de Rhonne	01/01/16 30/06/16	Appartement de type F3, situé au 1er étage D'une superficie de 71,60 m²	386,64 €
13/07/16	CERNA	MAISON PERRIER DE LA BATHIE	01/01/16 31/12/16	5 bureaux d'une surface totale de 145,75 m²	787,05 €
12/07/16	CSF	MONTEE A HUGUES EX MAT 19 Montée Adolphe Hugues	01/01/16 31/12/16	170,34 m² dont consistant en 72,41 m² de stockage 97,93 m² de ludothèque	528,82 €
20/05/16	Bijouterie COLLIER	Place de stationnement n°4	01/07/16 30/06/19	Place de parking	298,17 €
27/07/16	AAE	MAISON DES ASSOCIATIONS	01/09/16 31/08/19	Bureaux n°121 et 122, 1 ^{er} étage de 28 m² et 18 m² = 46m²	708,40 €
24/06/16	AAL	MAISON DES ASSOCIATIONS	01/09/16 31/08/19	Bureaux n°108 et 109, 1 ^{er} étage de 28 m² et 18 m² = 46m²	708,40 €
10/06/16	APPEL	MAISON DES ASSOCIATIONS	01/09/16 31/08/19	Bureau n°119, 1 ^{er} étage de 18 m²	215,60 €
07/07/16	FRANCE PALESTINE SOLIDARITE	MAISON DES ASSOCIATIONS	01/09/16 31/08/19	Bureau n°110, 1 ^{er} étage de 18 m²	277,20 €
08/08/16	LDH	MAISON DES ASSOCIATIONS	01/09/16 31/08/19	Bureau n°120, 1 ^{er} étage de 18 m²	277,20 €
30/06/16	OFFICE DES SPORTS D'ALBERTVILLE	MAISON DES ASSOCIATIONS	01/09/16 31/08/19	Bureau RDC de 28 m²	431,20 €
22/06/16	SOUVENIR FRANCAIS	MAISON DES ASSOCIATIONS	01/09/16 31/08/19	Bureau n°102, 1 ^{er} étage de 28 m² locaux partagés Anciens Combattants	215,60 €
28/06/16	ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DES PORTUGAIS	126 RUE DES USINES	01/07/16 30/06/17	Locaux de 120,25 m²	Gracieux
08/09/16	JARDINS FAMILIAUX	MAISON DES SOEURS 3 Rue Suarez	01/07/16 31/12/16	32,37 m² dont un bureau de 17,66 m²	Gracieux

Décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres

LISTE DES MARCHÉS CONCLUS ENTRE le : 16/06/16 et 01/09/16

Pour des Travaux				
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT Notifié	Date Notificat°
Pour la tranche supérieure ou égale à 20 000 et inférieure à 90 000 € HT				
M316008	Travaux de mise en conformité du système SSI du CIS	DELTA SECURITY SOLUTIONS 69543 CHAMPAGNE AU MONT D'OR Cedex	50 080,00	29/07/16
Pour la tranche supérieure ou égale à 90 000 et inférieure à 5 186 000 € HT				
AO16008	Travaux de réfection des toitures des écoles Maternelle du Val des Roses (ancienne partie)	ETANDEX 69150 DECINES	100 681,00	26/07/16
Pour des Fournitures				
Pour la tranche supérieure ou égale à 20 000 et inférieure à 90 000 € HT				
M216002	Salle de fitness - Fourniture et installation de matériel sportif, 18 Place de Conflans - 73200 ALBERTVILLE	TECHNOGYM SAS 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	28 616,25	24/06/16
Pour des Services				
Pour la tranche supérieure ou égale à 20 000 et inférieure à 90 000 € HT				
M216008	Assistance technique à l'optimisation du réseau de chaleur	ABEST GEO DETECTION 73400 UGINE	37 000,00	16/08/16

Décisions concernant l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros - Liste des ventes réalisées sur AGORASTORE

Libellé	Fin d'enchère	Prix enchéri TTC	Nom	Prénom
Imprimante laser couleur multifonctions DELL 3115cn (n° de série 4CHJDB1)	14/04/2016 17:04	173,33	COLLENOT	Andre
Imprimante laser couleur multifonctions DELL 3115cn (n° de série 69ZXNC1)	14/04/2016 17:04	178,5	COLLENOT	Andre
Imprimante laser couleur multifonctions DELL 3115cn (n° de série 5VYXNC1)	14/04/2016 17:02	178,5	COLLENOT	Andre
Imprimante laser couleur multifonctions DELL 3115cn (n° de série 7Y9JDB1)	14/04/2016 17:02	110	BAZIRE	Marc
Imprimante laser HP Laserjet 1200 (référence CNCF996751)	14/04/2016 17:00	12,03	COLLENOT	Andre
Imprimante couleur multi fonction HP Officejet Pro 8500 avec cartouches neuves (réf CN0545Q15C)	31/03/2016 17:00	66,15	CELLAURO	vincent
Imprimante laser HP Laserjet 1200 + 1 cartouche neuve (référence CNCF461264)	31/03/2016 16:30	10	MOUSSAOUI	Azzedine
Imprimante laser HP Laserjet 1200 + 1 cartouche neuve (référence CNC2211299)	31/03/2016 16:15	10	PERROTIN	Roger
Imprimante laser HP Laserjet 1200 + 1 cartouche neuve (référence CNCF989447)	31/03/2016 16:00	10	PERROTIN	Roger
Imprimante laser HP Laserjet 1022 + 1 cartouche neuve (référence CNBV595H5L)	10/03/2016 17:02	10	RUET	Samuel

DÉCISION D'ACCEPTATION D'UN DON

- **Décision en date du 29 août 2016** acceptant le don de l'association Les Papillons Blancs d'Albertville portant sur l'installation « Sortir La ».

6° Remerciements

Martine BERTHET

L'association Aide aux Familles à Domicile remercie la municipalité pour l'octroi d'une subvention.

Le Comité des Fêtes de la ville d'Albertville remercie la municipalité pour l'aide financière apportée à l'organisation du 39ème Festival International de Musiques Militaires.

Le centre hospitalier Albertville-Moutiers remercie la municipalité pour la mise à disposition gracieuse de locaux permettant de délocaliser les archives médicales durant la durée des travaux d'extension du site hospitalier d'Albertville.

Mr et Mme Patrick TEPPAZ remercient la police municipale pour son action durant l'été lors de l'opération « tranquillité vacances ».

7° Événements familiaux

Martine BERTHET

Au nom du conseil municipal, madame le maire adresse ses sincères condoléances à la famille de monsieur Hamid ALILI, décédé aujourd'hui.

Joueur de handball , entraîneur, c'est une figure du monde sportif et associatif Albertvillois qui nous quitté : ancien président de l'Amicale laïque d'Albertville de handball pendant plus de vingt ans, président de l'office municipal de coordination des sports, président du Comité de Savoie de Handball et vice-président de la Ligue régionale pendant deux mandats et également cofondateur du jumelage Albertville-Winnenden.

Au nom du conseil municipal, madame le maire adresse ses sincères condoléances à Emmanuel CHÊNE, adjoint technique 1ère classe au sein du service propreté urbaine du centre technique municipal, pour le décès de sa mère.

Au nom du conseil municipal, madame le maire adresse ses sincères condoléances à François CHARRIER, ingénieur contractuel aux services techniques, pour le décès de sa belle-mère.

8° Retrait d'une délibération

Le rapport 1-2-1 Subvention exceptionnelle de 800 euros à l'Amicale des sapeurs-pompiers d'Albertville est retiré de l'ordre du jour.

Cette question sera examinée lors du prochain conseil municipal du 17 octobre

9° Le prochain conseil municipal est programmé lundi 17 octobre à 18 heures

DELIBERATIONS

1-1-1 Budget annexe des locations professionnelles - Décision modificative n°1

Approbation de la décision modificative n° 1 du budget annexe 2016 des locations de locaux professionnels à TVA, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à + 33 117 € en fonctionnement et à + 40 347 € en investissement.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1-2-1 Subvention exceptionnelle de 800 euros à l'Amicale des sapeurs-pompiers d'Albertville

CETTE QUESTION A ÉTÉ RETIRÉE DE L'ORDRE DU JOUR

1-3-1 Création de tarifs - Prestations fêtes et manifestations - Tarif fléchage des manifestations

Approbation de la création du tarif fléchage fixé comme suit :

- forfait fléchage (réalisation, pose et dépose) : 50 euros TTC/unité.
Sont exonérées les manifestations organisées par les associations Albertvilloises ainsi que les manifestations organisées en partenariat avec la ville.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1-3-2 Création de tarifs - Communication - Prises de vue, tournages de film

Approbation de la création des tarifs prises de vue-tournages, fixés comme suit :

SERVICE COMMUNICATION (1/2)

ANNEXE DELIBERATION CREATION DE TARIFS CM DU 12/09/16

TARIFS HORS TAXE	PRISES DE VUE			TOURNAGE						STATIONNEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC		Branchement Électrique
	Commerciales			Court métrage, documentaire, Film publicitaire			Long métrage fiction			Obstruction Partielle de la Voie publique	Obstruction Totale de la Voie publique	
	1/2 Journée	Journée	Nuit	1/2 journée	Journée	Nuit	1/2 journée	Journée	Nuit	1/2 journée	Journée	
Extérieurs DIVERS (+ Jardins CIS, Château Manuel de Locatel, etc...)	80,00 €	130,00 €	240,00 €	135,00 €	220,00 €	310,00 €	255,00 €	420,00 €	530,00 €	18,00 €	30,00 €	40,00 €
Hôtel de ville	95,00 €	160,00 €	270,00 €	600,00 €	1 000,00 €	1 110,00 €	720,00 €	1 200,00 €	1 310,00 €			
Salles de sports, gymnases	90,00 €	150,00 €	260,00 €	150,00 €	250,00 €	360,00 €	270,00 €	450,00 €	560,00 €			
Établissements scolaires Municipaux	90,00 €	150,00 €	260,00 €	180,00 €	300,00 €	410,00 €	300,00 €	500,00 €	610,00 €			
Musée des Arts et d'histoire Château Manuel de Locatel	95,00 €	160,00 €	270,00 €	600,00 €	1 000,00 €	1 110,00 €	720,00 €	1 200,00 €	1 310,00 €			
Salle de la Pierre du Roy	90,00 €	150,00 €	260,00 €	360,00 €	600,00 €	710,00 €	480,00 €	800,00 €	9 100,00 €			
Salle du Val des Roses	90,00 €	150,00 €	260,00 €	180,00 €	300,00 €	410,00 €	300,00 €	500,00 €	610,00 €			
Salle 88 rue de la République	90,00 €	150,00 €	260,00 €	60,00 €	100,00 €	210,00 €	180,00 €	300,00 €	410,00 €			
Maison communale du Parc	90,00 €	150,00 €	260,00 €	180,00 €	300,00 €	410,00 €	300,00 €	500,00 €	610,00 €			
Maison Perrier de la Bâthle	90,00 €	150,00 €	260,00 €	360,00 €	600,00 €	710,00 €	480,00 €	800,00 €	9 100,00 €			
Maison de quartier Du Champ de Mars	90,00 €	150,00 €	260,00 €	60,00 €	100,00 €	210,00 €	180,00 €	300,00 €	410,00 €			
Théâtre de Maistre	95,00 €	160,00 €	270,00 €	460,00 €	760,00 €	870,00 €	580,00 €	960,00 €	1 070,00 €			
Valorisation du patrimoine, Film d'école, reportage	Exonération											
Dépassement horaire l'heure supplémentaire : 85,00 €												

JOURNEE : 8h00/19h00
 DEMI-JOURNEE : 8h00/12h00 14h00/18h00
 NUIT : 21h00/6h00 (heures légales)

En dehors de ces périodes, une convention spécifique sera établie entre les parties en fonction des besoins des demandeurs.

SERVICE COMMUNICATION (2/2)

ANNEXE DELIBERATION CREATION DE TARIFS CM DU 12/09/16

TARIFS - TOURNAGE - FORFAIT PAR ÉQUIPE			
Long métrage : Fiction TV, film ou photo publicitaire		Court Métrage, documentaire, reportage	
1 à 20 personnes	400,00 €	1 à 20 personnes	200,00 €
21 à 50 personnes	800,00 €	21 à 50 personnes	400,00 €
+ de 50 personnes	1 300,00 €	+ de 50 personnes	700,00 €

TARIFS - TOURNAGE - TAXES DE STATIONNEMENT DE L'ESPACE PUBLIC ALBERTVILLOIS			
Nombre de véhicules	Forfait	Mise en Place	Total Jour
1 à 5 véhicules	100,00 €	-	100,00 €
6 à 10 véhicules	200,00 €	-	200,00 €
11 à 20 véhicules	300,00 €	150,00 €	450,00 €
21 à 40 véhicules	600,00 €	300,00 €	900,00 €
+ de 40 véhicules	1 000,00 €	500,00 €	1 500,00 €

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-1-1 Définition et adoption des orientations de la charte communautaire du futur établissement issu de la fusion des 4 communautés de communes prévue au 1^{er} janvier 2017 – Avis du conseil municipal

Approbation des orientations et du projet de la charte communautaire du futur établissement issu de la fusion des 4 communautés de communes prévue au 1^{er} janvier 2017.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES AVEC 6 ABSTENTIONS

2-2-1 Syndicat intercommunal du fort du Mont (SIFORT) – Désignation

En remplacement de Jean-Pierre JARRE, représentant de la commune au conseil syndical du syndicat intercommunal du fort du Mont (SIFORT), élection d'un nouveau délégué représentant la commune à l'organe délibérant du syndicat intercommunal du fort du Mont.
L'élection se fait au scrutin secret à la majorité absolue.

**PIERRE POINTET, CANDIDAT, EST ÉLU AVEC 32 VOIX.
(33 votants, 32 voix Pierre POINTET, un vote nul)**

2-2-2 Conseils d'école, conseils d'administration des collèges - Désignations

CONSEILLERS MUNICIPAUX DANS LES DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES :

est élue **pour représenter le maire dans toutes les écoles**
Valérie ROUGERON (33 voix)

est élue pour siéger au sein du conseil d'école de **l'école élémentaire Raymond Noël** :
Bérénice LACOMBE (33 voix)

est élu pour siéger au sein du conseil d'école de **l'école élémentaire Plaine de Conflans** :
Jean-François BRUGNON (33 voix)

est élu pour siéger au sein du conseil d'école de **l'école élémentaire Martin Sibille** :
David GUILLOT (33 voix)

est élu pour siéger au sein du conseil d'école de **l'école élémentaire Louis Pasteur** :
Pierre POINTET (33 voix)

est élue pour siéger au sein du conseil d'école de **l'école élémentaire Saint Sigismond** :
Valérie ROUGERON (33 voix)

est élue pour siéger au sein du conseil d'école de **l'école maternelle Centre ville** :
Bérénice LACOMBE (33 voix)

est élu pour siéger au sein du conseil d'école de **l'école maternelle Plaine de Conflans** :
Jean-François BRUGNON (33 voix)

est élu pour siéger au sein du conseil d'école de **l'école maternelle Champ de mars** :
David GUILLOT (33 voix)

est élu pour siéger au sein du conseil d'école de **l'école maternelle Louis Pasteur** :
Pierre POINTET (33 voix)

est élue pour siéger au sein du conseil d'école de **l'école maternelle Saint Sigismond** :
Valérie ROUGERON (33 voix)

est élu pour siéger au sein du conseil d'école de **l'école primaire du Val des roses** :
Yves DUJOL (33 voix)

est élue pour siéger au sein du conseil d'école de **l'école privée Saint François**
Josiane CURT (33 voix)

sont élus pour siéger au sein du conseil d'administration du **collège Combe de Savoie**
comme titulaire :
Marie Agnès LEROUX (33 voix)
comme suppléant :
Pierre POINTET (33 voix)

sont élus pour siéger au sein du conseil d'administration du **collège Pierre Grange**
comme titulaire :
Marie-Christine VANHOUTTE (33 voix)
comme suppléant :
Jean-Pierre JARRE (33 voix)

sont élus pour siéger au sein du conseil d'administration du **collège Jean Moulin**
comme titulaire :
Valérie ROUGERON (33 voix)
comme suppléant :
Lysiane CHATEL (33 voix)

sont élus pour siéger au sein du conseil d'administration de **l'EREA Le Mirantin**
comme titulaire :
David GUILLOT (33 voix)
comme suppléant :
Marie-Agnès LEROUX(33 voix)

sont élus pour siéger au sein du conseil d'administration du **lycée Jean Moulin**
comme titulaire :
Valérie ROUGERON (33 voix)
comme suppléant :
Lysiane CHATEL (33 voix)

sont élus pour siéger au sein du conseil d'administration du
lycée professionnel Le Grand Arc
comme titulaire :
Marie Agnès LEROUX (33 voix)
comme suppléant :
Jean-François BRUGNON (33 voix)

2-3-1 Convention d'occupation de locaux et de terrains communaux – Association Canine Albertvilloise (ACA) – Terrain Les Domaines

Approbation de la mise à disposition de l'association Canine Albertvilloise pour son activité de dressage des chiens des parcelles suivantes cadastrées section OH n° 639, 640 et 182 pour une surface totale de 6 735 m² avec installation d'un chalet de 8,77 m² et d'un bungalow double de 30,39 m².

Autorisation de signer la convention de mise à disposition de terrains et de locaux conclue pour une durée de trois ans à compter du 1er octobre 2016 selon les modalités suivantes :

- la commune assure la mise à disposition gratuite des locaux et des terrains attenants ;
- les locaux sont destinés à l'usage de bureaux et de stockage de matériel uniquement ;
- l'association Canine Albertvilloise supportera l'ensemble des charges locatives incombant normalement à l'occupant.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-3-2 Convention d'occupation domaniale pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelevé entre la ville d'Albertville et GrDF

La Ville d'Albertville a été sollicitée par GrDF pour l'installation d'équipements de télérelevé de type radio sur six bâtiments communaux moyennant le paiement d'une redevance annuelle et la signature d'une convention d'occupation domaniale d'une durée initiale de vingt ans, correspondant à la durée de vie des équipements techniques. Cette convention ne peut faire l'objet d'une reconduction tacite ; elle est par ailleurs précaire et révocable.

Pour chaque site retenu, une convention particulière sera établie fixant l'emplacement des équipements et les conditions d'accès.

Approbation de la convention d'occupation domaniale ayant pour objet l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelevé ;

Autorisation à signer la convention et à accomplir toutes formalités à cet effet.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-3-3 Convention de programmation et de suivi des déploiements FttH (Fiber to the Home), entre l'État, le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, le conseil départemental de la Savoie, la Ville d'Albertville et la société ORANGE

VU le plan « France Très Haut Débit » consistant au déploiement de nouveaux réseaux en fibre optique de bout en bout (fibre optique jusqu'à l'abonné ou FttH pour Fiber to the Home) sur l'ensemble du territoire national pour doter le pays de nouvelles infrastructures numériques de pointe, afin de résorber les zones ne bénéficiant pas d'un bon haut débit (3 à 4 Mbit/s) d'ici fin 2017 et d'assurer une desserte prioritaire des services publics et entreprises, les engagements des opérateurs et des collectivités territoriales sont formalisés par une convention signée entre l'État, les collectivités territoriales concernées et les opérateurs investisseurs ; avec ORANGE pour opérateur de réseau conventionné (ORC) en matière de déploiements FttH sur Albertville.

Le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné concerne l'ensemble du territoire Albertvillois. Les secteurs restant à couvrir sont les suivants : les hauts de Conflans, le quartier Albertin, le Champs de Mars, la Zone d'activité du Chiriac, la ZAC du Parc Olympique (Halle olympique), le quartier de la Gare, les Contamines, le Val des Roses, l'Arlandaz et Saint Sigismond.

Approbation de la convention de programmation et de suivi des déploiements FttH ;

Autorisation à signer la convention et à accomplir toutes formalités à cet effet.

Jean-François BRUGNON NE PARTICIPE PAS AU VOTE

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-4 Convention de coopération avec pôle emploi – Organisation du forum de la saisonnalité

Approbation de la convention triennale de coopération entre la commune et pôle emploi pour l'organisation du forum de la saisonnalité.

Autorisation à signer la convention et à accomplir toutes formalités à cet effet.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-1-1 Délibération approuvant la révision allégée n°2 du plan local d'urbanisme

Approbation de la révision allégée n°2 du plan local d'urbanisme.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-1-2 Demande de permis de construire – Implantation d'un chalet bois et d'un bungalow double – Les Domaines

Demande de permis de construire pour l'implantation d'un chalet bois et d'un bungalow double sur la parcelle cadastrée section H N° 640, lieu-dit « Les Domaines »

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-2-1 Déclassement du Clos des Capucins – Conflans

Déclassement du domaine public communal de la parcelle cadastrée section AM n°236 de 2 780 m² sise 17 montée Adolphe Hugues, conformément à l'article L-2141-1 du code général de la propriété des personnes publiques ;

Incorporation de la parcelle cadastrée section AM n°236 au domaine privé communal.

DELIBERATION ADOPTEE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES avec 8 VOTES CONTRE

3-2-2 Echange sans soulte d'une bande foncière de 2 m² Commune/consorts CRET - Chemin des 3 poiriers

Annulation de la délibération du 17 décembre 2012 autorisant la commune d'Albertville à procéder à l'échange sans soulte des parcelles AB n°549 de 2m² et AB n°548 de 2 m² entre la commune et Madame COUPON Annie ;

Echange sans soulte des parcelles :

- au profit des consorts CRET Xavier : parcelle cadastrée section AB n°549 de 2 m² sise 67 avenue Général de Gaulle coté chemin des trois poiriers appartenant à la commune d'Albertville ;
- au profit de la commune d'Albertville : parcelle cadastrée section AB n°548 de 2 m² sise 67 avenue Général de Gaulle coté chemin des trois poiriers appartenant aux consorts CRET Xavier.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-1 Convention avec le Sou des écoles publiques d'Albertville

Approbation de la convention avec le sou des écoles publiques d'Albertville pour l'année scolaire 2016/2017 dans le cadre de la politique d'harmonisation des pratiques culturelles et sportives, l'association le sou des écoles s'engageant à verser à la commune pour l'année 2016/2017 :

- 4 575 euros au titre des pratiques culturelles
- 2 590 euros au titre des pratiques sportives

Autorisation à signer la convention.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-2 CENTRE SOCIOCULTUREL MUNICIPAL

Structures d'animation de la vie sociale – Convention de financement avec la caisse d'allocations familiales de la Savoie

Approbation de la mise en œuvre des actions :

- Volet 1 : mise en place d'un point relais CAF
- Volet 2 : programme alimentaire et les familles
- Volet 3 : accès aux vacances et aux loisirs de proximité

Approbation du renouvellement de la convention de financement et de la signature de la convention Point Relais CAF entre la caisse d'allocations familiales de la Savoie et la commune d'Albertville.

Autorisation à signer les conventions.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

5-1 Label ville d'Art et d'histoire – Demande de subvention auprès de l'Etat (DRAC Auvergne-Rhône-Alpes) au titre de l'année 2017

Demande de subvention auprès de la direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes au titre du label ville d'Art et d'histoire, pour les actions sur l'architecture contemporaine et poursuivra ses actions de médiation du patrimoine en direction des publics dans toute leur diversité (habitants, touristes, scolaires), dont le montant est estimé à 15 000 euros environ.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

**Martine BERTHET, Jean MARTINATO, DAVID GUILLOT, Aziz ABBAS, Josiane CURT et Michel BATAILLER ont quitté la séance
Le quorum est réapprécié (26 personnes)**

6-1 Garantie totale d'un emprunt d'un montant de 620 000 euros contracté par Val Savoie Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Opération de réhabilitation de la résidence Le Plan Perrier (96 logements) située 54, 56 , 58 Pierre de Coubertin

Accord de garantie à hauteur de 100% pour le remboursement du prêt d'un montant total de 620 000 euros souscrit par VAL SAVOIE HABITAT-OPH ALBERTVILLE auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt joint en annexe faisant partie intégrante de la délibération.

Ce prêt est destiné à financer l'opération de réhabilitation de la résidence Le Plan Perrier (96 logements), située 54, 56, 58 Pierre de Coubertin à ALBERTVILLE.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

**Martine BERTHET, Jean MARTINATO, DAVID GUILLOT, Aziz ABBAS, Josiane CURT et Michel BATAILLER ont rejoint la séance
Le quorum est réapprécié (32 personnes)**

**L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ
LA SÉANCE EST LEVÉE À 20H30**